



Ivry/Seine, le 26 octobre 2018

COMMUNIQUE DU MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

LE DEBAT CONTRADICTOIRE SUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'USINE DU SYCTOM N'AURA PAS LIEU

Au sortir des Assises de la ville, je m'étais engagé à la tenue d'un débat contradictoire sur le projet de reconstruction de l'usine du SYCTOM. Après plusieurs mois de travail et d'échanges avec le Syctom et le collectif 3R, nous nous orientions vers la tenue de ce débat le 15 novembre. Je reçois aujourd'hui un courrier du collectif m'informant finalement de leur refus de participer à ce débat. Quel que soit nos désaccords, je respecte profondément le sérieux et la légitimité de leur contribution. Sans leur apport, aucune contradiction n'est possible. Le débat n'aura donc pas lieu et je le regrette profondément.

Les raisons invoquées pour ce refus sont de divers ordres :

- Le débat sur l'ensemble du projet n'a plus d'intérêt, puisque le Préfet vient d'octroyer le permis de construire concernant l'Unité de Valorisation Energétique.
- « Un débat en vase clos » dans l'auditorium de la médiathèque, limité à 60 invités pour chaque partie.
- Mon refus d'instruire le permis de construire et de ne pas m'être opposé au projet, suite à un vote majoritaire du conseil municipal.

Pourtant ce contexte et ce calendrier étaient prévisibles depuis le début des discussions, je ne peux donc que regretter ce retrait de la démarche, après avoir consenti à plusieurs demandes de reports, émanant à la fois du Commissaire enquêteur, de l'association et du Syctom.

Pourtant il était prévu que le débat à l'auditorium soit retransmis en direct sur les réseaux sociaux, laissant aux internautes et à la salle des possibilités de réagir.

Pourtant un temps de parole et de présentation équivalent pour chacune des deux thèses étaient prévus.

Pourtant un journaliste indépendant de la rédaction de France 5 avait accepté d'animer le débat.

Sur le fond, je déplore que les 1,4 millions d'habitant.e.s, dont les déchets sont traités sur ce site, soient privés d'une telle occasion de se faire une opinion. Car malgré les 2000 personnes qui ont manifesté leur opposition au projet dans le cadre de l'enquête publique, le

sentiment qui domine à l'échelle des 14 communes et des 12 arrondissements de Paris constituant le bassin versant est bien l'indifférence. Cette situation n'est pas propice à l'indispensable mobilisation citoyenne, si nous voulons parvenir à une réduction significative de la quantité de déchets à traiter, et à de meilleures performances de tri sélectif.

Rappelons qu'aujourd'hui, chaque année 700 000 tonnes de déchets sont incinérés à Ivry, et 80 000 tonnes partent en décharge en Seine et Marne et dans le Val d'Oise. Demain (à l'horizon 2023) le nouvel incinérateur aura une capacité de 350 000 tonnes. Cela sera-t-il suffisant pour traiter les déchets d'un territoire métropolitain en pleine croissance démographique ? Aurait-on pu se passer de cet investissement ? Les usines de Saint-Ouen et d'Issy-les-Moulineaux auraient-elles suffi pour répondre aux besoins ? Pourra- t-on se passer (à l'horizon 2027) du deuxième volet, aujourd'hui optionnel du projet, à savoir l'Unité de Valorisation Organique ? Doit-on dès aujourd'hui déployer plus de moyens pour le tri à la source des bio-déchets ? Comment nous, citoyen.ne.s, pouvons-nous agir sur les industriels, les entreprises et la grande distribution pour éviter la production de futurs déchets ?

Toutes ces questions ne sont pas tranchées, et de nombreux débats sont encore devant nous. Même si il est clair que les réponses à construire ne concernent pas qu'Ivry, je continuerai à agir pour qu'un débat respectueux de tous les points de vue se poursuive.

Contact presse: Julien Pontes, directeur de cabinet - 01 49 60 24 23 www.Ivry94.fr www.facebook.com/ivry94 www.twitter.com/mairieivry